

---

# RAPPORT ANNUEL 2024



DISTRIBUTION D'EAU DES ARDENNES

# Index

<b>1</b>	<b>Présentation de la Distribution d'Eau des Ardennes</b>	<b>3</b>
1.1	Préface du président	3
1.2	Organes politiques du Syndicat	6
↳	1.2.1 Membres du Bureau	6
↳	1.2.2 Membres du Comité	6
1.3	Personnel de la DEA en 2024	8
<b>2</b>	<b>Rapport administratif</b>	<b>9</b>
2.1	Rapport des réunions du comité de la DEA	9
↳	2.1.1 Réunion du 7 mars 2024 à Useldange	9
↳	2.1.2 Réunion du 27 juin 2024 à Hosingen	9
↳	2.1.3 Réunion du 3 octobre 2024 à Useldange	10
↳	2.1.4 Réunion du 7 novembre 2024 à Eschweiler	11
2.2	Capacité d'eau réservée des communes-membres de la DEA au 1er janvier 2024	16
<b>3</b>	<b>Rapport technique d'aspects associés à l'eau potable</b>	<b>17</b>
3.1	Protection des sources et de l'eau potable	17
↳	3.1.1 Mise en ligne du volet protection des eaux	17
↳	3.1.2 Monitoring du TFA dans les eaux souterraines	18
↳	3.1.3 Bilan quantitatif des eaux souterraines captées par la DEA	19
3.2	Distribution d'eau par la DEA	21
↳	3.2.1 Vente d'eau 2024	21
↳	3.2.2 Vente d'eau et la capacité d'eau réservée 2014-2024	22
↳	3.2.3 Vente d'eau en m3 1928-2024	22
↳	3.2.4 Provenance d'eau de la DEA 2024	23
↳	3.2.5 Fuites d'eau en 2024	23
3.3	Contrôle et qualité de l'eau potable de la DEA	24
3.4	Projets 2024 de la DEA	26
↳	3.4.1 La station de pompage Eschdorf Ale Bësch	26
↳	3.4.2 Autres projets en cours	31
<b>4</b>	<b>Rapport financier</b>	<b>32</b>
4.1	Actif	32
4.2	Passif	32
4.3	Compte de profits et pertes	32
↳	4.3.1 Comptes de charges	32
↳	4.3.2 Comptes de produits	32
4.4	Détermination des montants unitaires de la participation aux charges	32
<b>5</b>	<b>Présentation du service d'exploitation d'Oberwampach</b>	<b>34</b>
5.1	Service d'exploitation Nord 2024	34
5.2	Entretien avec M. Paul Thines	35
<b>6</b>	<b>Impressions 2024</b>	<b>37</b>



**DEA - Distribution  
d'Eau des Ardennes**

18, rue de Schandel  
L-8707 Useldange

T 23 64 24 -1  
F 23 63 93 55  
E dea@dea.lu

[www.dea.lu](http://www.dea.lu)

# 1. Présentation de la Distribution d'Eau des Ardennes



**M. Charles PAULY**  
Président de la DEA

## 1.1 Préface du président

### L'approvisionnement en eau potable par la DEA dans le nord du Luxembourg

La Distribution d'Eau des Ardennes (DEA) est un acteur essentiel de l'approvisionnement en eau potable dans le nord du Luxembourg.

Dans une région caractérisée par sa ruralité, ses forêts et ses collines, la DEA s'engage à fournir une eau de qualité, en quantité suffisante, tout en respectant les principes de durabilité, d'efficacité, d'économie et de résilience.

### Qualité : Une eau pure et contrôlée

L'eau distribuée par la DEA est soumise à des contrôles stricts. Grâce à des technologies modernes d'analyse, elle respecte largement les normes sanitaires en vigueur, garantissant une eau potable sûre, claire et sans goût ni odeur désagréable.

### Quantité : Une distribution fiable même en été

Face à l'augmentation de la demande et aux sécheresses estivales, la DEA a mis en place un système diversifié : captages locaux, réservoirs de stockage et interconnexions avec d'autres réseaux régionaux assurent une continuité d'approvisionnement en toutes circonstances.

### Économie : Un service public accessible et responsable

La DEA gère ses ressources de manière transparente et durable. Les investissements sont planifiés à long terme et les tarifs de l'eau restent abordables pour les citoyens, sans but lucratif.

### Écologie : Protéger la ressource naturelle

En collaboration avec les communes et les agriculteurs, des mesures sont mises en place pour protéger les zones de captage : réduction des intrants agricoles, sensibilisation à la protection de l'eau et incitation à une consommation responsable.

### Efficacité : Une gestion moderne des réseaux

La DEA utilise des systèmes de télésurveillance, de détection des fuites et de gestion numérique pour améliorer la performance de son réseau, minimiser les pertes et optimiser la consommation d'énergie.

### Résilience : Préparer l'avenir face aux risques

Avec des plans d'urgence, des réserves alternatives et une infrastructure robuste, la DEA est bien préparée aux défis du changement climatique, aux pannes techniques et aux périodes de sécheresse prolongée.

### Conclusion

La DEA représente un modèle d'approvisionnement en eau durable, fiable et équitable. En conjuguant qualité, quantité, économie, écologie, efficacité et résilience, elle assure un service essentiel pour les habitants du nord du Luxembourg – aujourd'hui et pour les générations futures.

Au nom du Bureau de la DEA je tiens à remercier notre Comité pour sa confiance, sa responsabilité et sa prévoyance ainsi que le personnel de la DEA pour son excellent travail au cours de cette année et dans le passé. Sans l'engagement et l'intérêt qu'ils ont porté au syndicat, nous ne serions pas ce que nous sommes aujourd'hui.



Site de la DEA à Useldange en janvier 2025



## 1.2 Organes politiques du Syndicat

### 1.2.1 Membres du Bureau



Membres du bureau de la DEA de gauche à droite : M. Pauly, M. Poiré, M. Koeune, M. Bodem et M. Junker

Nom	Prénom	Commune
PAULY	Charles	Winseler
BODEM	Pollo	Useldange
KOEUNE	Marco	Lac de la Haute-Sûre
POIRÉ	Mike	Mertzig
JUNKER	Raymond	Bourscheid

### 1.2.2 Membres du Comité jusqu'au 25 octobre 2023

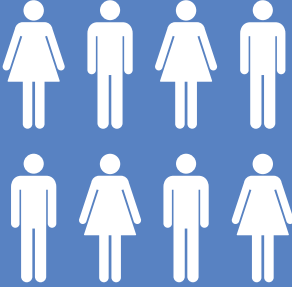
Nom	Prénom	Commune
BERENS	Patrick	Colmar-Berg
BODEM	Pollo	Useldange
BOLMER	Mike	Rambrouch
CLEMENT	Jules	Clervaux
COSIC	Amel	Wiltz
FISCH	Marc	Saeul
FISCHBACH	Jos	Kiischpelt
GEREKE	Steve	Ell

GERGEN	Marc	Préizerdaul
GLEIS	Claude	Erpeldange-sur-Sûre
HANSEN	Alain	Feulen
HILGER	Laurent	Esch-sur-Sûre
HOLWECK	Paul	Weiswampach
HUBERTY	Jacques	Rambrouch
JUNK	Christian	Putscheid
JUNKER	Raymond	Bourscheid
KOEUNE	Marco	Lac de la Haute Sûre
LOURENCO	José Pedro	Parc Hosingen
MAJERES	Jacqueline	Colmar-Berg
MATHAY	Jean-Paul	Goesdorf
NANQUETTE	Antoine	Boulaide
OLINGER	Armand	Grosbous-Wahl
PAULY	Charles	Winsler
POIRÉ	Mike	Mertzig
POLIDORI	Ben	Vichten
REIFF	Patrick	Clervaux
SCHANCK	Johny	Wintrange
SCHLOESSER	Alexis	Schieren
SCHMIT	Frank	Tandel
SCHNEIDER	Sven	Wiltz
SCHROEDER	Carlo	Troisvierges
STROTZ	Ronny	Wiltz
VINANDY	Jean-Claude	Vianden
WAGENER	Nico	Parc Hosingen
WEBER	Charles	Wintrange

#### Membres du comité de la DEA



## 1.3 Personnel de la DEA en 2024



Au total, 61 personnes travaillaient en 2024 auprès de la Distribution d'Eau des Ardennes.

### Direction

- Dr. Marc Schroeder  
*Ingénieur-directeur*
- Mme Sophie Hellinghausen  
*Responsable du service génie-civil*

### Receveur

- M. David Gérard

### Secrétaire

- M. Serge Draut

### Animateur ressources eau potable

- M. Thomas Bodziuch

### Service contrôle et qualité

#### Service qualité

- M. Sébastien Balbeur  
*Responsable du service*
- + 2 collaborateurs

#### Service fuites

- M. Robi Krettels  
*Responsable du service*
- + 1 collaborateur

### Service électrique et informatique

- M. Eric Greisch  
*Responsable du service électrique et informatique*
- + 1 collaborateur

### Service informatique

- M. Ben Allard  
*Responsable du service*
- + 5 collaborateurs

### Service électrique

- M. Romain Hoffmann  
*Chef d'atelier*
- + 6 collaborateurs

### Service exploitation

- M. Tim Nosbusch  
*Responsable du service*
- + 3 collaborateurs

### Magasin Useldange

- 3 collaborateurs

### Réseau Useldange

- M. Claude Ottelé  
*Chef de réseau*
- + 12 collaborateurs

### Réseau Oberwampach

- M. Paul Thines  
*Chef de réseau*
- + 6 collaborateurs

### Service génie-civil

- Mme Sophie Hellinghausen  
*Responsable du service*
- + 5 collaborateurs

### Service sécurité

- M. Romain Frank  
*Responsable du service*

### Secrétariat

- 3 collaboratrices

Le bureau et le personnel de la DEA lors de la visite du SEBES à Eschdorf en décembre 2024



# 2. Rapport administratif

## 2.1 Rapport des réunions du comité de la DEA

Le comité de la DEA a tenu quatre réunions en 2024.

### 2.1.1 Réunion du 7 mars 2024 à Useldange

Au début de la séance, le comité a statué à huis clos sur les affaires du personnel. Une nomination provisoire, une nomination définitive et deux décisions de promotion ont été prises.

Après l'approbation et la signature du registre aux délibérations de la séance du 7 décembre 2023, le comité a approuvé la mise en place du « compte épargne temps » pour l'ensemble du personnel de la DEA. Deux postes de fonctionnaires communaux ont été créés, dont un pour le service informatique et un pour le service électrique. Le comité a également voté pour la création d'un poste de salarié intellectuel pour le service de qualité de la DEA.

Afin de protéger les droits du syndicat, le comité a donné l'autorisation d'ester en justice contre une entreprise au bureau.

### 2.1.2 Réunion du 27 juin 2024 à Hosingen

Le comité a voté pour une nomination provisoire à huis clos avant d'approuver et de signer le registre aux délibérations de la séance du 7 mars 2024.

Deux projets font l'objet d'un vote :

- La **conduite Derenbach – Festerdall (projet 19403)** nécessite un budget supplémentaire en raison des dépenses imprévues. Le service du génie-civil a constaté que les prix de la fourniture de tuyaux ont augmenté depuis le vote du devis initial. Les fouilles

archéologiques nécessaires n'étaient pas planifiées non plus, et la distance initiale a été étendue à 500 mètres. Le comité accorde un devis supplémentaire de 1.200.000 € hors TVA au projet. Ainsi, le devis total du projet de la conduite Derenbach – Festerdall revient à 4.100.000 € hors TVA.

- **multitubulaire Useldange – Heidebiereg – Michelbouch (projet 21408)** consiste en un projet de pose de gaines multitubulaires, qui permet la mise en place de fibres optiques. Les gaines prévues relient Useldange à Heidebiereg et à Michelbouch. Ceci permet à la DEA d'élargir son réseau de fibres optiques et de connecter ainsi ses stations et réservoirs principaux. Le projet prévoit des travaux sur plusieurs années. Le comité approuve le devis pour une somme de 750.000 € hors TVA.

Après le vote des projets, le comité passe à quelques décisions financières :

- Il arrête provisoirement le bilan ainsi que le compte de profits et pertes de l'exercice 2022, qui devront définitivement être arrêtés par le ministère des Affaires intérieures ;
- Il vote l'approbation de l'état des restes à la clôture de l'exercice 2023 et admet la somme de 2.950.117,39 € en reprise provisoire ;
- Il approuve et signe la liste des rôles concernant les ventes de la DEA de l'exercice 2023 pour la somme de 19.755.749,92 € hors TVA ;
- Il approuve les décomptes et réceptions relatifs aux investissements de l'année 2023 ;
  - crédit accordé de 8.595.000,00 € hors TVA ;
  - dépenses effectuées de 7.068.753,12 € hors TVA.
- Un montant de 609.980,04 € est alloué au fonds pour de nouveaux investissements et 2.845,28 € sont affectés au fonds de compensation ;
- En dernier lieu, les montants unitaires, concernant la participation aux charges de fonctionnement de la DEA pour 2023, sont fixés définitivement :
  - A pour l'eau réservée** : 654,98 € hors TVA pour 1 m<sup>3</sup> d'eau réservé pour 2023 ;
  - B pour les compteurs** : 21,53 € hors TVA par mm de raccordement pour 2023 ;

### C pour l'eau fourni pour l'exercice 2023 :

- Tarif 1 : 0,87 € hors TVA pour 1 m<sup>3</sup> d'eau fournie ;
- Tarif 2 : 1,09 € hors TVA pour 1 m<sup>3</sup> d'eau fournie ;
- Tarif 3 : 1,31 € hors TVA pour 1 m<sup>3</sup> d'eau fournie.

Ensuite, le comité approuve la demande de l'administration communale de Feulen au sujet d'une augmentation de 50 m<sup>3</sup> de sa capacité d'eau réservée et cela au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

En dernier lieu, le comité approuve un accord du bureau de la DEA du 23 août 2023 concernant la convention de collaboration du projet de recherche « Smartwater ».

La DEA y participe avec les partenaires :

- Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST),
- l'administration de la gestion d'eau (AGE),
- le syndicat d'eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES),
- la Ville de Luxembourg et
- le syndicat des eaux du sud (SES).

La convention prévoit une collaboration pour une durée de 30 mois et un engagement financier à hauteur de 28'881 euros hors TVA. La DEA a prévu une répartition égale des coûts sur les années 2023, 2024 et 2025.

## 2.1.3 Réunion du 3 octobre 2024 à Useldange

Le comité approuve et signe le registre de la séance du 27 juin.

Après l'approbation du bureau, le comité donne son accord pour une nouvelle convention de collaboration entre la DEA et la CREOS Luxembourg. Ce contrat-cadre concerne des échanges de services au sujet de la pose, de l'exploitation et de l'entretien d'un réseau de gaines et de tubes pour fibres optiques. Dans une première phase, la collaboration est prévue pour dix ans avec une possibilité de renouvellement tacite de trois ans.

Une autre convention prévoit la mise en place d'un contrat de service entre la DEA et l'entreprise « Schaus ». L'objet du contrat, signé avec le bureau le 23 novembre 2023, concerne le désherbage mécanique de cultures sarclées, voire des céréales, afin de minimiser l'emploi des pesticides dans les zones de protection des eaux.

En collaborant avec la DEA, les agriculteurs locaux peuvent faire appel à l'entreprise « Schaus » afin de profiter gratuitement du passage de la herse étrille et/ou de la bineuse mécanique. En outre, l'entreprise garantit l'entretien et le stockage adéquat des machines. Le comité approuve la convention entre la DEA et l'entreprise « Schaus ». Le comité approuve la convention de 3 ans entre la DEA et l'entreprise « Schaus », avec une option de renouvellement tacite d'un an.

Plusieurs projets font partie de l'ordre du jour :

- Le **réservoir « Buerglaz » (projet 16413)** : Le financement de la construction du nouveau réservoir « Buerglaz » fait l'objet d'une demande de permutation de devis des comptes budgétaires, que le comité approuve.
- La **conduite Derenbach – Eschweiler (projet 17402)** : Ce projet vise le renouvellement et le renforcement des conduites existantes dans la commune de Wintrange. La nouvelle partie de la conduite d'eau entre Derenbach et Eschweiler permet à la fois d'achever les travaux précédents et de remplacer les tuyaux de 1956. Le comité approuve le projet, dont la réalisation est prévue pour 2026, et son devis de 950.000 € hors TVA. Une demande de prise en charge financière sera adressée au Fonds de la gestion de l'eau.
- Le **multitubulaire Grevels-Rambrouch (projet 21405)** : Après la considération des offres de prix de 2023 et de 2024, le bureau du génie-civil demande une augmentation du devis initial pour le projet 21405. Le comité l'approuve et accorde 75.000 € hors TVA supplémentaires au projet, dont le devis total remonte à 180.000 € hors TVA.
- La **station de pompage de Roullingen (projet 24418)** : La station de pompage existante date de 1977 et ne correspond plus aux critères actuels. La construction d'une nouvelle station de pompage permet de sécuriser l'alimentation en eau potable au nord du pays. Le projet prévoit l'installation de trois pompes, dont deux sont conçues pour le fonctionnement quotidien de la station. La troisième pompe servira comme système de réserve. Le projet prévoit une installation photovoltaïque pour garantir un approvisionnement énergétique. Un devis de 1.600.000 € hors TVA est approuvé. La mise en œuvre du projet 24418 s'étendra sur plusieurs années. Une participation financière sera demandée au Fonds de la gestion de l'eau.

Au sujet des besoins du personnel, le comité approuve la création d'un poste de salarié intellectuel à durée dé-

terminée pour remplacer un congé de maternité suivi d'un congé parental à temps plein.

À la fin de la réunion, les responsables des départements de la DEA présentent le travail de leur service et leurs projets actuels.

## 2.1.4 Réunion du 7 novembre 2024 à Eschweiler

En préambule de cette séance, le président du bureau informe les membres du comité d'un problème survenu à Hosingen. Des travaux routiers ont endommagé la conduite d'eau principale, qui a dû être remplacée d'urgence. Grâce à une régulation prévoyante des réservoirs d'eau et une coordination étroite des services de la DEA, un approvisionnement continu des localités concernées a pu être garanti. Cet accident a mis en évidence l'importance d'une planification, qui inclut des plans d'urgence et des installations de réserve. La sécurisation de l'alimentation en eau potable constitue l'objectif principal de la DEA.

Le comité commence sa réunion avec l'approbation et la signature du registre de la séance du 3 octobre 2024.

### Présentation et approbation des conventions signées en 2024

Plusieurs conventions font l'objet de l'ordre du jour. Toutes les conventions présentées sont approuvées par le comité.

- **Convention entre la DEA et l'administration communale de Clervaux du 19 septembre 2024 :**  
L'administration communale de Clervaux ne prévoit pas la construction d'un nouveau réservoir, mais opte pour un raccordement direct au réseau de la DEA. Des chambres à vannes avec compteurs serviront comme points de fourniture. L'eau livrée à la commune de Clervaux en aval des réservoirs syndicaux « Bëlzknapp » et « Lentzweiler » seront facturés au tarif T2. La convention définit de nouveaux points de fourniture pour Drauffelt, Siebenaler, Eselborn, Weicherdange et pour la zone industrielle Lentzweiler. La commune a demandé une augmentation du diamètre des conduites prévues et s'engage à une participation financière de 25 % des coûts du raccordement. Le comité approuve la convention entre la DEA et la commune de Clervaux.
- **Convention entre la DEA et l'administration communale de Kiischpelt du 19 septembre 2024 :**  
La commune de Kiischpelt a également choisi un raccordement direct à la place de la construction d'un nouveau réservoir. La convention définira de nouveaux points de fourniture pour Pintsch, Lellingen, une partie de Wilwerwiltz et Enscherange. La commune de Kiischpelt paiera l'eau livrée en aval du réservoir syndical « Bëlzknapp » au tarif T2. Kiischpelt a demandé l'installation de conduites d'eau plus larges et prend en charge 25 % des coûts. Le comité approuve la convention entre la DEA et la commune de Kiischpelt.
- **Convention entre la DEA et l'administration communale Lac de la Haute Sûre du 24 octobre 2024 :**  
L'objet de cette convention consiste en la reprise de la totalité des réservoirs communaux par le syndicat intercommunal. La DEA acquiert les bâtiments, dont la valeur immobilière s'élève à 3.292.157 €, sans paiement. La convention prévoit un mode de calcul selon lequel le tarif de facturation T1 est appliqué jusqu'à l'amortissement complet du montant susmentionné. Après cette phase de compensation, le tarif T2 sera appliqué.
- **Convention entre la DEA et le SIDEN du 19 septembre 2024 :**  
Une convention entre le bureau de la DEA et le Syndicat des eaux résiduaires du Nord (SIDEN) concerne un échange de services. Cet échange porte sur la pose, l'exploitation et l'entretien d'un réseau de gaines et de tubes pour fibres optiques. Le contrat-cadre s'étend sur vingt ans, avec une possibilité de renouvellement tacite de cinq ans.

## Affaires du personnel

Le comité crée trois postes de fonctionnaires (catégorie B, groupe B1) pour l'administration générale, la recette et le service informatique. Cette décision entraîne une adaptation nécessaire du cadre du personnel et de l'organigramme.

Le comité décide également de permuter un poste de salarié intellectuel du service génie-civil et deux postes de salariés manuels.

## Budget rectifié 2024 et budget 2025

### Zones de protection

L'animateur des ressources en eau potable présente les mesures de protection et leurs charges ordinaires. Le comité approuve le programme des mesures ainsi que ses charges associées de 330.000 euros hors TVA selon la prévision suivante :

### Charges ordinaires en relation avec les zones de protection

Position	Objet	Devis
1	Panneaux informatifs concernant les zones de protection	23.700,00 €
2	Concept d'échantillonnage des sols	20.000,00 €
3	Coûts d'exploitation liés aux machines de désherbage mécanique, y compris coordination chambre d'agriculture	19.927,20 €
4	Coûts d'exploitation liés aux machines de semis direct, y compris coordination chambre d'agriculture	15.541,40 €
5	Coûts d'entretien et de stockage liés aux machines de désherbage mécanique	2.360,00 €
6	Mesures agricoles pilotes : « Ampferbekämpfung » ; « Biofräse »	5.950,00 €
7	Projet concernant l'ensemencement de Miscanthus	4.000,00 €
8	Support des conseillers agricoles à l'animateur	74.682,08 €
9	TVA Modules de conseil agricole : « Wasserschutz » ; « Düngerberodung »	7.560,00 €
10	Modules spécifiques de conseil agricole : « Cultures arables » ; « Bilan énergétique et éléments nutritifs » ; « Grünland » ; « Agriculture biologique »	12.160,00 €
11	Projet pilote « couverture permanente du sol » ; divers	10.000,00 €
12	Monitoring des eaux souterraines (échantillonnage, analyses)	52.809,25 €
13	Analyses isotopiques (Tritium, Deutérium)	- €
14	Campagnes de sensibilisation (Maison de l'eau, conseillers agricoles)	37.392,94 €
15	Stratégie marketing « Luxlin »	20.000,00 €
16	Inspection canalisations d'eaux usées	20.000,00 €
	<b>Total</b>	<b>326.083,00 €</b>
	<b>Total arrondi</b>	<b>330.000,00 €</b>

### Vote du budget rectifié 2024 et du budget 2025

- Le comité décide de doter le fonds pour nouveaux investissements pour 2025 avec les revenus auxiliaires, non liés à l'objet du syndicat.
- Les multiplicateurs des charges de fonctionnement concernant la fourniture d'eau sont fixés selon le calcul :
  - X1 à 1,25 (hausse de 25 %)
  - X2 à 1,5 (hausse de 50 %)
- Le facteur multiplicateur concernant le dépassement de la capacité réservée Y est fixé à 1 pour l'exercice 2025.
- Le comité décide de demander un apport en capital de deux millions d'euros (2.000.000 €) aux communes membres du syndicat pour pouvoir garantir le financement des projets extraordinaires de la DEA.
- Les **montants unitaires de la participation aux charges du budget rectifié de 2024** sont définitivement fixés selon le tableau suivant :

Objet du montant unitaire	Charges fixées pour budget 2024 rectifié	
1 m <sup>3</sup> d'eau réservée	<b>771,69 €</b> hors TVA / an	
1 mm de compteur du raccordement	<b>25,50 €</b> hors TVA / an	
1 m <sup>3</sup> d'eau fournie et par type de raccordement	<b>T1</b>	<b>1,05 €</b> hors TVA / an par m <sup>3</sup> aux réservoirs communaux
	<b>T2</b>	<b>1,32 €</b> hors TVA / an par m <sup>3</sup> aux localités, industries, parcs à bétail & particuliers, dont l'alimentation se fait par raccordement direct au réseau syndical – sans intermédiaire d'un réservoir local
	<b>T3</b>	<b>1,58 €</b> hors TVA / an par m <sup>3</sup> pour les fournitures d'eau contractuelles

- Pour le **budget 2025, les montants unitaires de la participation aux charges** suivants sont retenus :

Objet du montant unitaire	Charges fixées pour budget 2025	
1 m <sup>3</sup> d'eau réservée	<b>836,10 €</b> hors TVA / an	
1 mm de compteur du raccordement	<b>27,71 €</b> hors TVA / an	
1 m <sup>3</sup> d'eau fournie et par type de raccordement	<b>T1</b>	<b>1,09 €</b> hors TVA / an par m <sup>3</sup> aux réservoirs communaux
	<b>T2</b>	<b>1,37 €</b> hors TVA / an par m <sup>3</sup> aux localités, industries, parcs à bétail & particuliers, dont l'alimentation se fait par raccordement direct au réseau syndical – sans intermédiaire d'un réservoir local
	<b>T3</b>	<b>1,64 €</b> hors TVA / an par m <sup>3</sup> pour les fournitures d'eau contractuelles

- Le comité approuve et arrête les **services ordinaires et extraordinaires du budget rectifié 2024** suivants :

	Ordinaires	Extraordinaires
Recettes budget rectifié 2024	20.126.302,22 €	9.950.034,38 €
Dépenses budget rectifié 2024	20.083.410,59 €	12.079.168,00 €

- Par la suite, le comité approuve et arrête les **services ordinaires et extraordinaires du budget 2025** ci-dessous :

	Ordinaires	Extraordinaires
Recettes budget 2025	21.892.800,00 €	8.480.132,90 €
Dépenses budget 2025	21.833.482,90 €	12.298.568,00 €
Boni général	102.208,73 €	111.438,45 €

## Présentation et approbation de projets

Deux nouveaux projets sont présentés.

- Raccordement local d'Eschdorf (projet 24407)**

Après l'approbation de la convention entre la DEA et la commune d'Esch-sur-Sûre, le comité approuve la demande pour un raccordement local d'Eschdorf. Le devis total s'élève à 435.000 € hors TVA.

- Conduite Rumlange-Stockem (projet 25408)**

Le Syndicat des eaux résiduaires du Nord (SIDEN) et l'administration des Ponts et Chaussées planifient un projet entre Rumlange et Boxer. Une participation de la DEA à ce projet permettra le remplacement d'une conduite d'eau datant de 1955. Le comité approuve la réalisation du projet 25408 pour un devis total de 1.100.000 € hors TVA. Une demande de participation financière sera adressée au Fonds pour la gestion de l'eau.

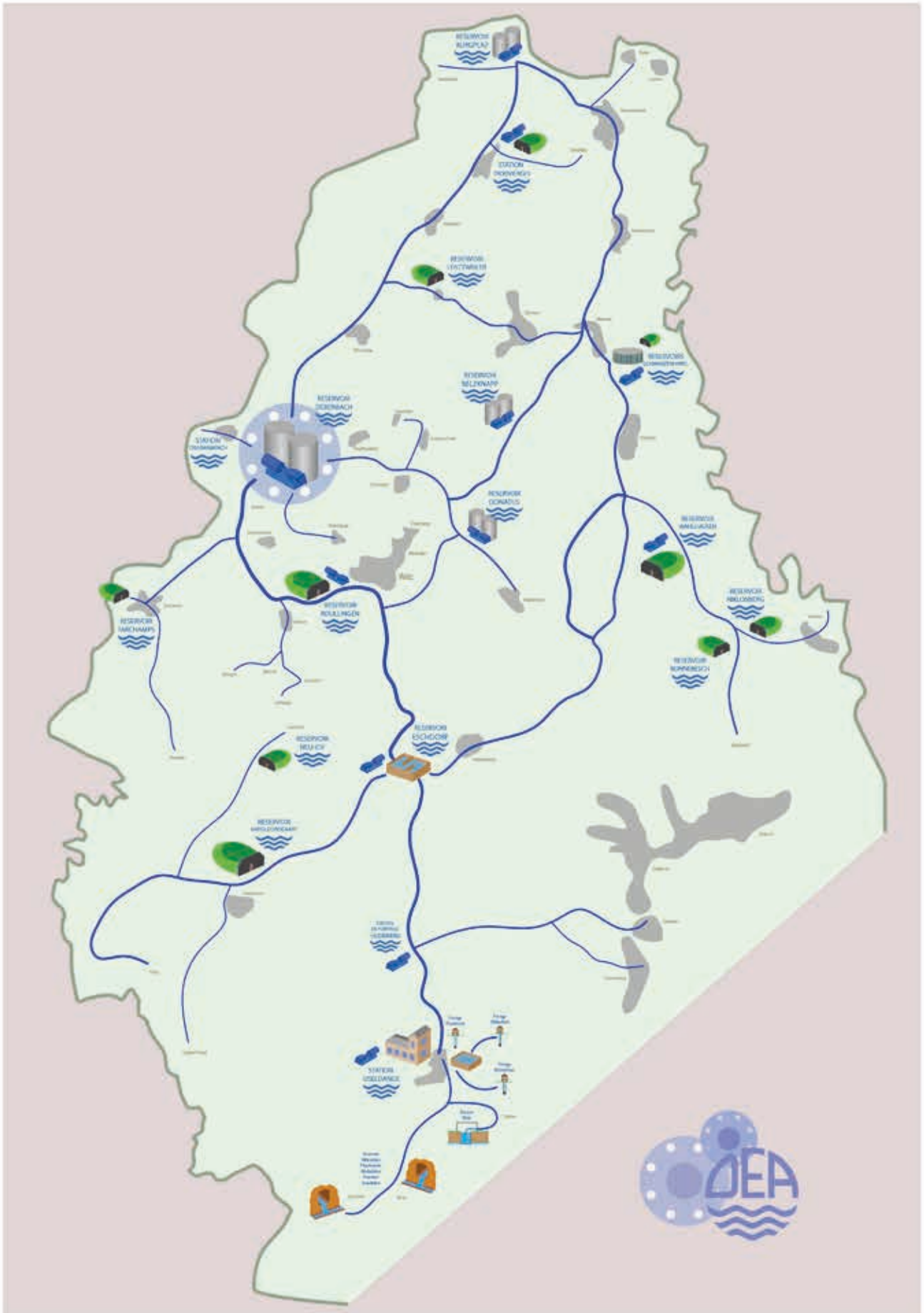


Illustration du réseau de la DEA affiché dans le nouveau réservoir Derenbach

## 2.2 Capacité d'eau réservée des communes-membres de la DEA au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Communes-membres	Capacité réservée
Boulaide	350 m <sup>3</sup>
Bourscheid	550 m <sup>3</sup>
Clervaux	1.750 m <sup>3</sup>
Colmar-Berg	900 m <sup>3</sup>
Ell	500 m <sup>3</sup>
Erpeldange-sur-Sûre	300 m <sup>3</sup>
Esch-sur-Sûre	780 m <sup>3</sup>
Feulen	400 m <sup>3</sup>
Goesdorf	415 m <sup>3</sup>
Grosbous-Wahl	445 m <sup>3</sup>
Kiischpelt	300 m <sup>3</sup>
Lac Haute-Sûre	500 m <sup>3</sup>
Mertzig	400 m <sup>3</sup>
Parc Hosingen	1.000 m <sup>3</sup>
Préizerdaul	100 m <sup>3</sup>
Putscheid	250 m <sup>3</sup>
Rambrouch	1.100 m <sup>3</sup>
Saeul	270 m <sup>3</sup>
Schieren	310 m <sup>3</sup>
Tandel	450 m <sup>3</sup>
Troisvierges	720 m <sup>3</sup>
Useldange	465 m <sup>3</sup>
Vianden	250 m <sup>3</sup>
Vichten	270 m <sup>3</sup>
Weiswampach	450 m <sup>3</sup>
Wiltz	2.560 m <sup>3</sup>
Wincrange	1.325 m <sup>3</sup>
Winseler	330 m <sup>3</sup>



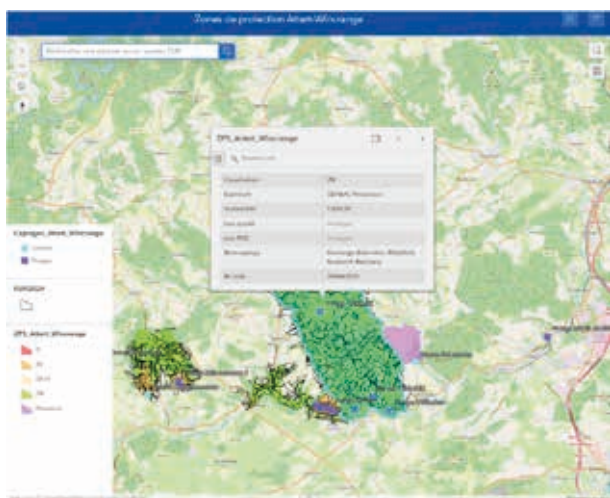
**Total :**  
**17.440 m<sup>3</sup>**

# 3. Rapport technique d'aspects associés à l'eau potable

## 3.1 Protection des sources et de l'eau potable

Dans le cadre de la protection des sources et de l'eau potable, la DEA s'engage à plusieurs niveaux. Outre des initiatives en cours présentées dans le rapport annuel 2023, les sujets suivants ont été prioritaires pour le syndicat :

- Informations disponibles au sujet des zones de protection sur le site internet de la DEA sous forme d'une carte interactive,
- Monitoring du trifluoroacétate (TFA) dans les eaux souterraines,
- Ainsi qu'un bilan quantitatif des eaux souterraines captées par la DEA.



Aperçu de la carte interactive permettant l'accès aux données sur la qualité de l'eau

### 3.1.1 Mise en ligne du volet protection des eaux

Une nouvelle rubrique « Protection des eaux » a été ajoutée au cours de l'année 2024 au site internet de la DEA. Cet outil vise à expliquer au grand public les pressions actuelles qui pèsent sur nos ressources en eau ainsi que les démarches mises en œuvre aussi bien à l'échelle nationale (zones de protection) qu'à l'échelle régionale (collaboration entre fournisseurs d'eau potable et agriculteurs) afin d'y apporter des solutions pérennes.

Il est désormais possible de consulter les données de qualité des eaux en ligne à l'aide d'une carte interactive. Les séries temporelles concernant les nitrates et les produits phytosanitaires détectés dans le cadre du monitoring sont téléchargeables par zone de protection en cliquant sur la zone d'intérêt. Ces données sont actualisées chaque année par l'animateur de captage et servent de support de discussion pour les différents acteurs (conseillers agricoles, agriculteurs, grand public etc.).

Par ailleurs, le catalogue des mesures agricoles proposées dans le cadre de la coopération Attart & Wincrange est consultable et téléchargeable via cette plateforme.

### 3.1.2 Monitoring du TFA dans les eaux souterraines

Le trifluoroacétate, en abrégé TFA, de formule brute  $CF_3COO^-$  est une substance fluorée d'origine anthropique persistante et très mobile dans le milieu aquatique. Le TFA a été monitoré pour la première fois en 2021 dans les eaux souterraines de la DEA. La campagne menée de 2021 à 2023 montre que le TFA contamine l'ensemble des nappes d'eau au niveau régional. Il s'agit d'une pollution diffuse, dont les origines sont multifactorielles.

Le TFA peut provenir entre autres de rejets industriels (en milieu aérien ou aquatique), de la dégradation de produits phytopharmaceutiques utilisés en agriculture, de la dégradation de certains médicaments, voire de certains gaz réfrigérants utilisés dans les climatiseurs (Umweltbundesamt, 2021).<sup>1</sup>

Les résultats de la campagne régionale réalisée de 2021 à 2023 par la DEA ainsi que ceux issus de la campagne nationale réalisée par l'AGE en novembre 2024 sont résumés dans le tableau ci-dessous.

On constate que les concentrations en TFA se situent entre 0,5 et 0,9 µg/L pour les sources, alors que des valeurs maximales de 0,18 µg/L ont pu être mesurées pour les forages. Le fait que les temps de séjour des eaux souterraines soient beaucoup plus élevés dans le cas des forages profonds pourrait expliquer cette différence. L'arrivée de concentration plus élevée en TFA ne serait alors que décalée dans le temps. De manière générale les analyses effectuées en différents points de conformité de la zone de qualité n°2 montrent que le mélange des eaux souterraines de la DEA présente des concentrations en TFA variant de 0,3 à 0,5 µg/L. À titre comparatif des concentrations de l'ordre de 1 µg/L ont pu être mesurées dans les eaux de surface du barrage de la Haute-Sûre.

Quant aux eaux distribuées par la DEA, les concentrations en TFA fluctuent entre 0,3 et 0,7 µg/L suivant la zone de qualité considérée. Elles sont donc largement en dessous de la valeur guide de 12 µg/L établie par la Direction de la Santé et restent donc propres à la consommation. La DEA reste toutefois vigilante et suit de très près l'évolution de la situation.

TFA (ng/L)	Sources						Forages		
	Béik	Kaschbur	Kazebur	Wäschbur	Wollefsbur	Fäschweier	Ribbefeld	Roubricht	Bréimchen
Date de prélèvement	SCS-810-01	SCS-810-04	SCS-810-05	SCS-802-07	SCS-810-08	SCS-802-12	FCS-811-30	FCS-811-01	FCS-811-29
22/07/2021 <sup>2</sup>	<500	<500	630	<500	<500	<500	<500	<500	<500
21/07/2022 <sup>2</sup>	710	570	<500	560	600	610	<500	<500	<500
01/08/2023 <sup>2</sup>	<500	<500	730	590	<500	570	<500	<500	<500
05/11/2024 <sup>3</sup>	569	513	853	645	626	624	27,9	178	166

#### Résultats des campagnes de mesure du TFA dans les eaux souterraines (2021-2024)

1 Umweltbundesamt. (2021, Novembre). Chemikalieneintrag in Gewässer vermindern - Trifluoacetat (TFA) als persistente und mobile Substanz mit vielen Quellen. Hintergrund - November 2021.

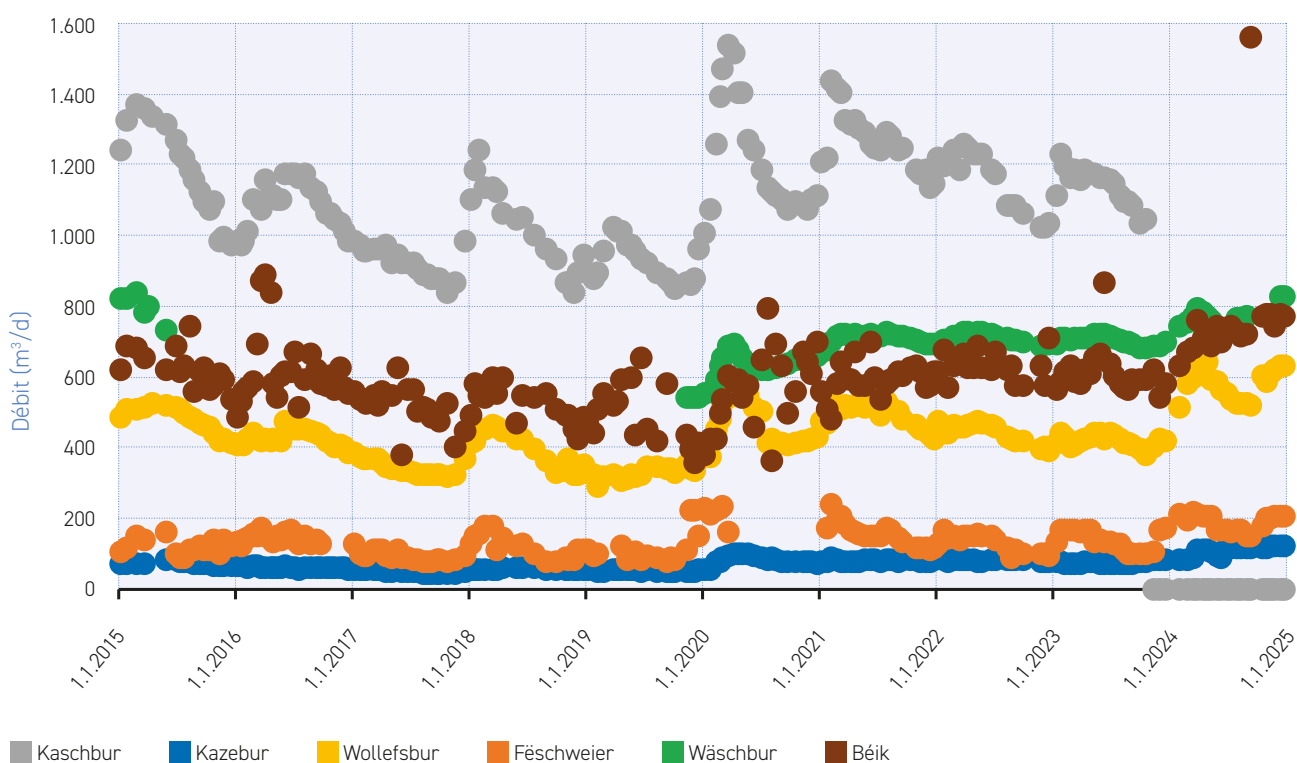
2 Limite de quantification = 500 ng/L

3 Limite de quantification = 20 ng/L

### 3.1.3

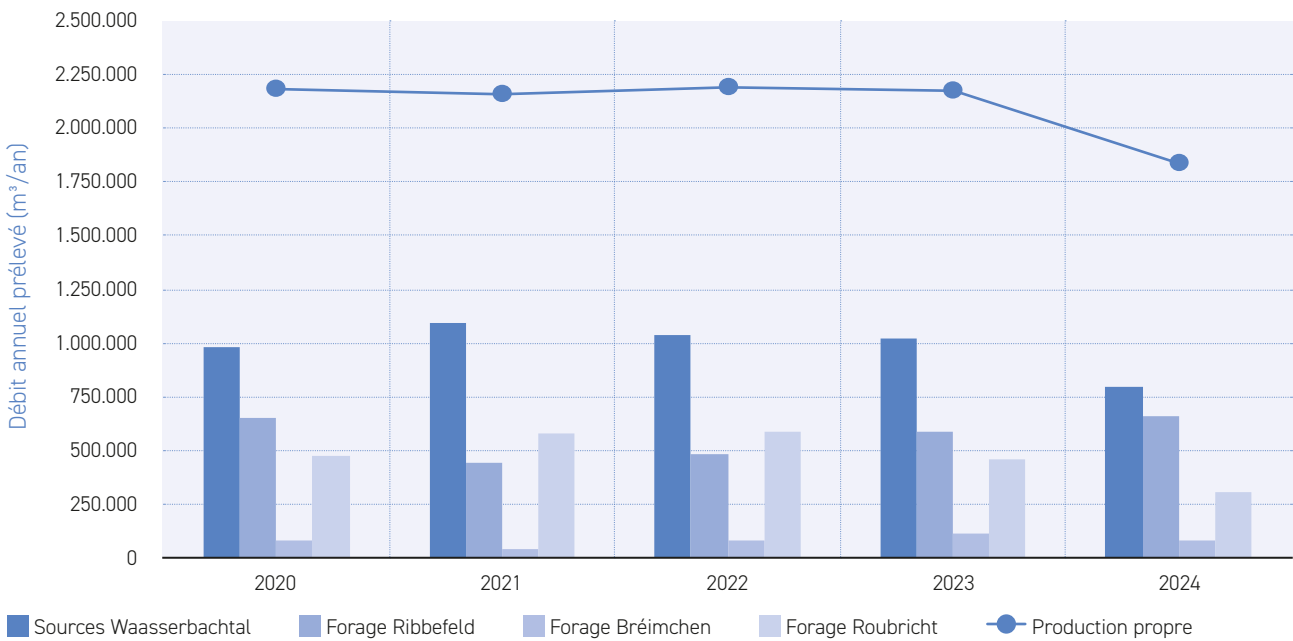
## Bilan quantitatif des eaux souterraines captées par la DEA

On observe une augmentation de la productivité des sources captées par la DEA pour l'année 2024. Ceci est dû à une recharge hivernale plus importante, l'année 2024 étant caractérisée par une pluviométrie particulièrement élevée. On notera que le jaugeage de la source Kaschbur n'a pas pu être réalisé en 2024, en raison du chantier d'assainissement ayant commencé fin 2023.



Débit des sources captées par la DEA pour la période 2015-2025

En ce qui concerne la production propre de la DEA, celle-ci a chuté de 15% environ en comparaison des années précédentes (2020-2023). Elle s'établit à 1.840.000 m<sup>3</sup>. Les deux raisons principales pouvant être évoquées sont les suivantes : la non-exploitation de la source Kaschbur pendant la phase d'assainissement ainsi qu'un débit de prélèvement total des forages en baisse. L'augmentation du prélèvement du forage Ribbefeld ne permet pas de compenser les diminutions de prélèvement pour les forages Roubricht et Bréimchen.



Résumé des prélèvements d'eau souterraine effectués sur la période 2020-2024

## 3.2 Distribution d'eau par la DEA

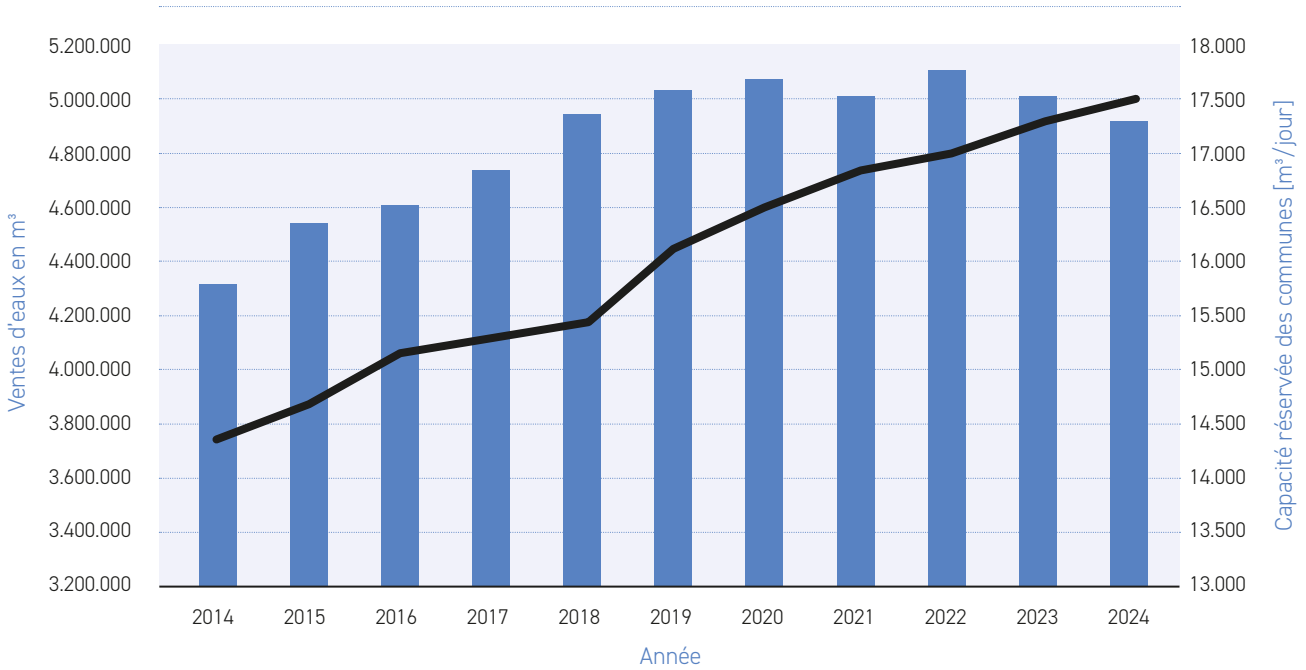
### 3.2.1 Vente d'eau 2024

Voici la liste des ventes d'eau en m<sup>3</sup> réparties entre les communes membres et Diekirch en 2024

Vente d'eau en m <sup>3</sup>	janvier/ février	mars/ avril	mai/ juin	juillet/ août	septembre/ octobre	novembre/ décembre
BOULAIDE	15,946	15,746	15,849	17,094	16,289	14,678
BOURSCHEID	21,479	22,644	22,775	25,895	23,712	21,626
CLERVAUX	82,525	87,904	94,264	100,904.	100,202	84,602
COLMAR-BERG	37,117	33,391	35,402	29,414	35,847	31,253
ELL	22,126	23,906	25,684	26,386	24,518	23,426
ERPELDANGE-SUR-SÛRE	17,487	19,412	14,295	14,393	14,996	14,704
ESCH-SUR-SÛRE	29,692	31,128	36,100	43,287	35,879	28,532
FEULEN	22,277	18,916	19,110	19,632	19,713	17,842
GOESDORF	19,805	20,610	22,223	24,836	22,294	19,312
GROSBOUS-WAHL	15,973	17,572	17,831	20,530	16,160	18,617
KIISCHPELT	9,726	10,609	13,326	15,594	10,822	9,756
LAC DE LA HAUTE-SÛRE	23,661	22,955	24,398	25,574	23,790	21,978
MERTZIG	11,306	13,690	11,521	13,780	17,146	13,836
PARC HOSINGEN	42,700	43,587	47,219	49,805	50,225	45,288
PREIZERDAUL	673	2,478	659	631	630	583
PUTSCHEID	11,895	12,612	13,283	14,399	13,751	12,958
RAMBROUCH	47,421	47,909	50,782	56,673	51,316	47,964
SAEUL	12,591	13,212	14,275	14,832	14,132	13,351
SCHIEREN	13,237	12,963	13,768	15,658	14,050	12,364
TANDEL	18,973	18,547	18,910	22,018	21,662	22,061
TROISVIERGES	30,687	32,955,	34,059	36,704	34,583	30,730
USELDANGE	22,205	22,770	22,674	23,661	23,178	21,873
VIANDEN	14,413	13,819	15,146	15,004	15,179	13,736
VICTEN	12,512	12,225	12,728	14,155	14,470	13,821
WEISWAMPACH	24,277	24,128	26,078	26,618	26,290	25,432
WILTZ	125,718	120,108	125,487	128,994	124,086	114,431
WINCRANGE	62,560	62,784	65,922	72,503	68,484	62,245
WINSELER	13,706	14,719	15,161	16,551	14,710	13,639
DIEKIRCH	883	984	1,252	932	719	753
<b>TOTAL</b>	<b>783,571</b>	<b>794,283</b>	<b>830,181</b>	<b>886,457</b>	<b>848,833</b>	<b>771,391</b>

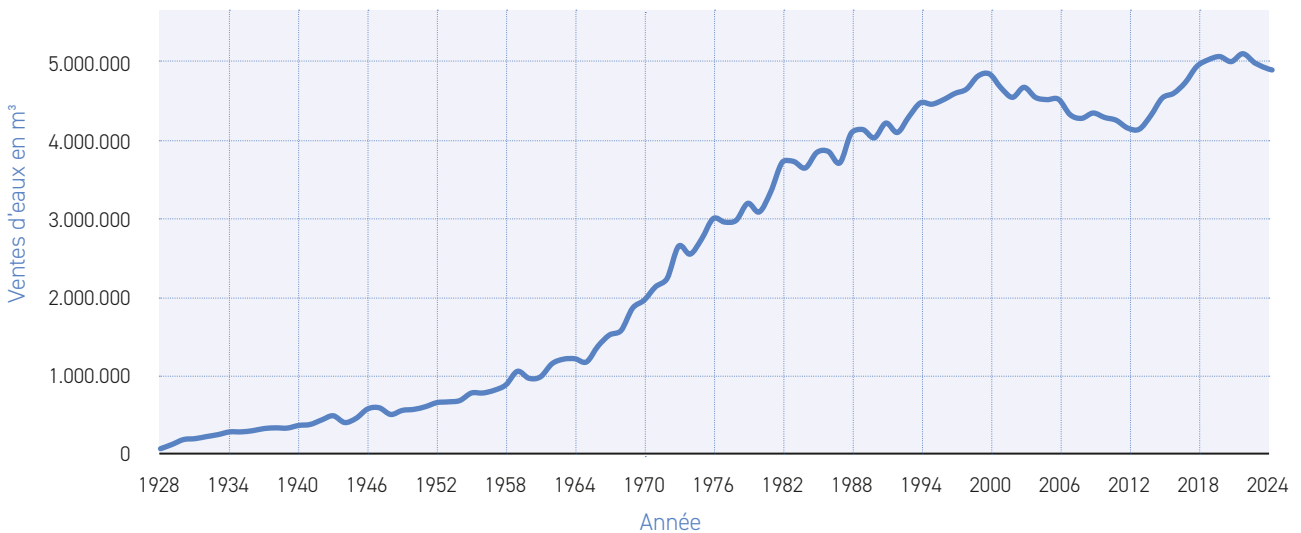
### 3.2.2 Ventes d'eaux et la capacité d'eau réservée 2014-2024

Le tableau suivant représente une comparaison des ventes d'eaux et de la capacité d'eau réservée au cours des dix dernières années.



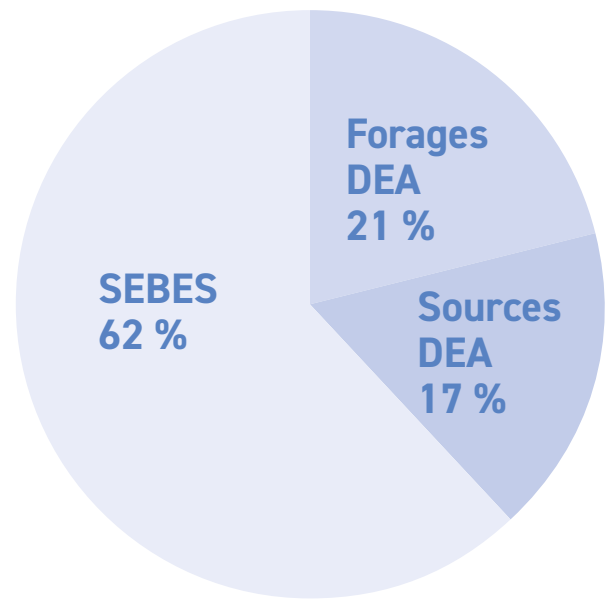
### 3.2.3 Ventes d'eaux en m³ 1928-2024

Et depuis 1928



### 3.2.4 Provenance d'eau de la DEA 2024

Voici la répartition de la provenance de l'eau livrée par la DEA. 62 % de l'eau potable provient du SEBES tandis que 38 % de l'eau provient de la production propre de la DEA.



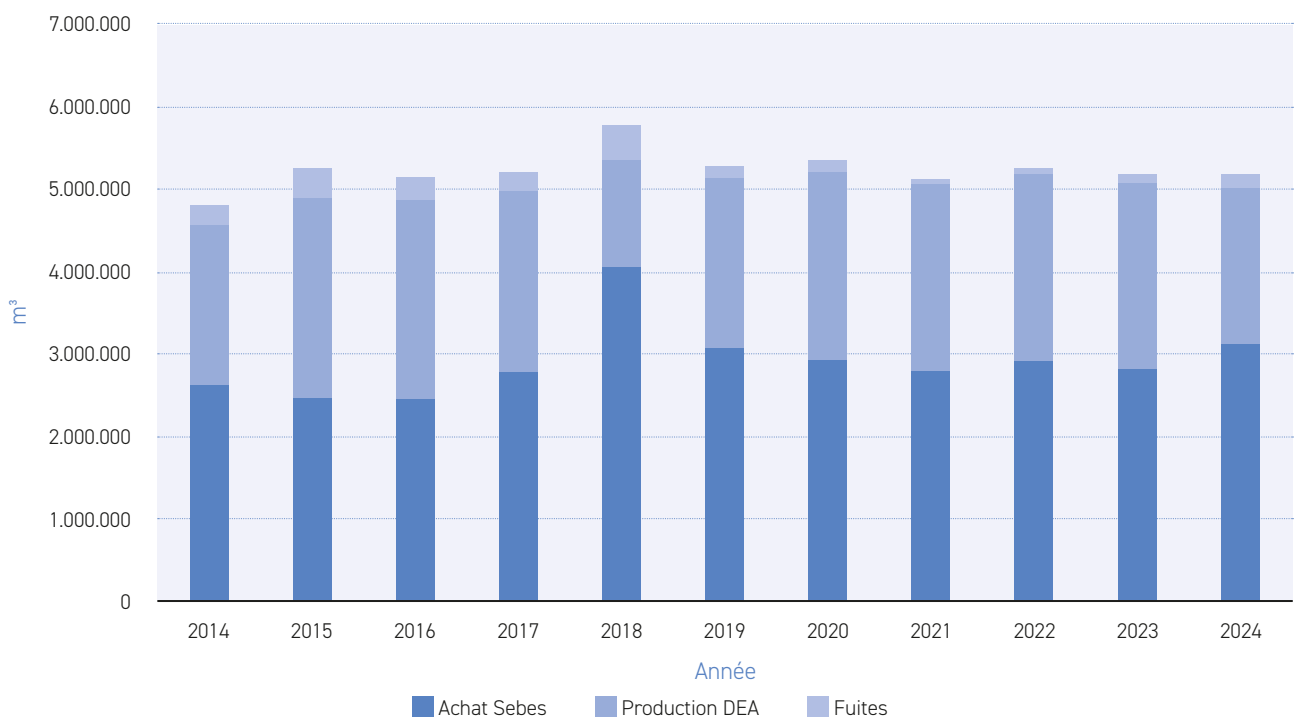
### 3.2.5 Fuites d'eau en 2024

En 2024, le Service Fuites a identifié environ 76 fuites sur les réseaux des communes membres. Ce service, offert gratuitement depuis de nombreuses années, contribue de manière efficace à la réduction des pertes d'eau. Actuellement, 60 % des réservoirs locaux sont équipés d'un compteur sur la conduite de distribution, ce qui permet une amélioration significative du taux de fuite.

Par ailleurs, le projet visant à automatiser la détection des fuites et autres anomalies à l'aide de l'intelligence artificielle a été lancé, avec le soutien financier du Ministère de la Digitalisation.

Concernant le réseau de la DEA, 4 fuites ont été détectées, représentant un taux de fuite de 2,86 %. Ce taux inclut également les pertes d'eau liées au nettoyage des réservoirs, au rinçage des conduites ainsi que les écarts relevés entre les données des quelque 510 compteurs d'eau.

En outre, le service est également responsable du marquage des chantiers sur le territoire de la DEA, avec un total de 450 demandes traitées au cours de l'année dernière.



### 3.3 Contrôle et qualité de l'eau potable de la DEA

D'après la loi nationale du 23 décembre 2022 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, la qualité de l'eau potable doit être contrôlée régulièrement afin de s'assurer qu'elle ne présente aucun risque pour la consommation humaine.

La loi en question définit des seuils pour différents paramètres : microbiologiques, chimiques et physiques.

Ces analyses sont réalisées à différents points du réseau d'eau en amont (sources, forages, traitement, réservoirs principaux de la DEA, réservoirs et distribution communale) jusqu'au robinet du consommateur.

En 2024, un total de 2190 échantillons a été prélevé par nos soins. Ces 2190 prélèvements ont été analysés par des laboratoires agréés, dont 1250 pour le contrôle de la qualité de l'eau des réseaux de distribution des communes et 970 pour ceux de la DEA. Le nombre de prélèvements effectués dépasse largement les exigences fixées par la loi nationale du 23 décembre 2022 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Il est également important de souligner que, lors d'un contrôle complet, jusqu'à 191 paramètres microbiologiques, chimiques et physiques sont analysés à partir d'un seul échantillon d'eau. Ce chiffre, en constante augmentation, prouve bien l'exigence croissante en matière de qualité de l'eau potable.

D'autres analyses ne faisant pas partie des paramètres indiqués dans la loi du 22 décembre 2022 sont également contrôlées afin d'avoir une vue globale sur

d'éventuelles substances potentiellement risquées pour la consommation humaine et d'y remédier sans délai en cas de détection.

Le contrôle en continu de la qualité de l'eau potable repose sur des capteurs et d'autres instruments placés à divers points stratégiques du réseau de distribution. Ces dispositifs mesurent en continu plusieurs paramètres, tels que la température, la turbidité, la conductivité, le pH ainsi que la concentration en chlore. Nous avons également investi dans un cytomètre en flux automatique pour la surveillance microbiologique de l'eau. Cet appareil de haute technologie est déplacé dans notre réseau de distribution permettant d'analyser la microbiologie de l'eau en continu.

Grâce à toutes ces surveillances en direct, les opérateurs de la DEA peuvent détecter immédiatement toute anomalie inhabituelle de la qualité de l'eau dans la globalité du réseau en question.

En complément de ce dispositif, des analyses non agréées sont également réalisées en interne. Ces analyses, bien que non officielles, permettent d'avoir des indications plus rapides de la qualité de l'eau en cas de doute ou de signalement de consommateurs. En 2024, la DEA a prélevé 450 échantillons pour l'analyse de la microbiologie en interne.

Au total, 66851 paramètres ont été analysés en 2024.

Les moyennes suivantes ont été obtenues par nos trois zones de qualité :

#### Zone 1 : (en rouge sur la carte)

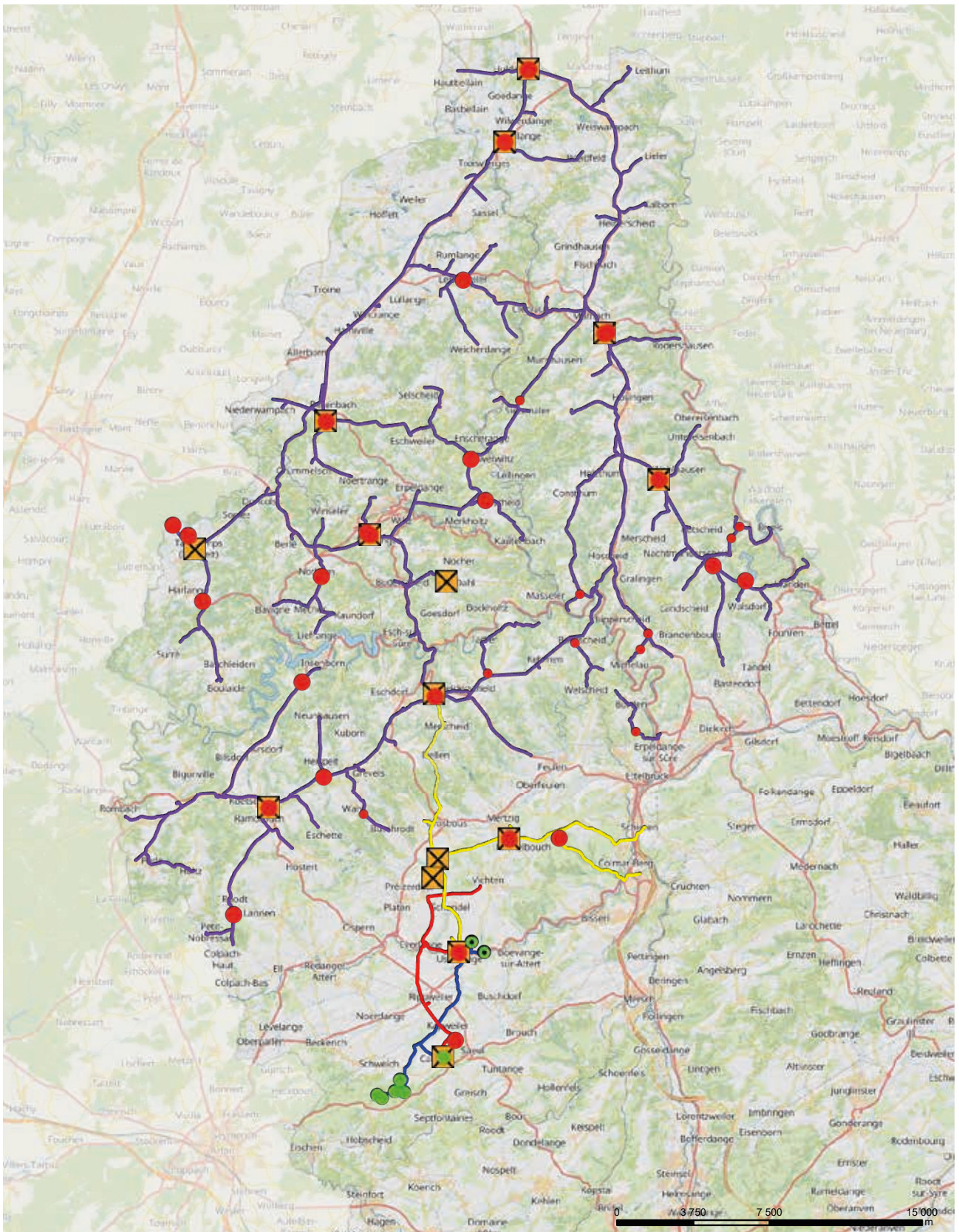
pH	Durté carbon. (dH°)	Durté totale (dH°)	Conductivité (µS/cm)	Sodium (mg/l)	Calcium (mg/l)	Chlorures (mg/l)	Sulfat (mg/l)	Nitrat (mg/l)
7,43	10,83	14,20	469,58	8,95	95,55	23,63	32,58	17,38

#### Zone 2 : (en jaune sur la carte)

pH	Durté carbon. (dH°)	Durté totale (dH°)	Conductivité (µS/cm)	Sodium (mg/l)	Calcium (mg/l)	Chlorures (mg/l)	Sulfat (mg/l)	Nitrat (mg/l)
7,83	8,32	11,86	408,6	8,87	65,87	14,47	55,13	16,74

#### Zone 3 : (en violet sur la carte)

pH	Durté carbon. (dH°)	Durté totale (dH°)	Conductivité (µS/cm)	Sodium (mg/l)	Calcium (mg/l)	Chlorures (mg/l)	Sulfat (mg/l)	Nitrat (mg/l)
7,95	6,24	8,26	307,34	11,33	47,71	17,05	25,14	17,65



Conduite DEA	Station de pompage	Point haut	Regard
Réservoir DEA	Captage/Source	Point bas	Regard sans compteur
Brise charge DEA	Forage	Point bas non construit	Regard avec compteur(s)
Réservoir communal	Prise d'eau	Vanne	

Echelle : **1:250 000**  
 Date : **08/07/2025**  
 N° plan : **DEA\_2025\_00505**



**Les trois zones dans le réseau de la DEA**



Démolition des anciennes pompes en cours de fonctionnement

## 3.4 Projets 2024 de la DEA

### 3.2.1

#### La station de pompage Eschdorf Ale Bësch

Le site d'Eschdorf Ale Bësch, dont fait partie la station de pompage, constitue l'un des principaux nœuds du réseau de distribution de la DEA. 62.000 personnes dans le Nord du pays sont approvisionnées en eau potable d'une qualité irréprochable à partir de ce site.

#### Historique

Le projet de la station de pompage à Eschdorf avec le tronçon Eschdorf-Napoléonsgaart-Rombach et le réservoir « Napoléonsgaart » fut approuvé par l'autorité gouvernementale le 29 mars 1928. La mise en service a eu lieu en 1931. En 1933, dans le cadre de l'électrification du Grand-Duché, la station a été équipée d'un poste de transformation. Faute de chauffage, l'équipement mécanique de la station de pompage à Eschdorf a été complètement détruit lors de la forte gelée survenue pendant l'hiver 1944/45.

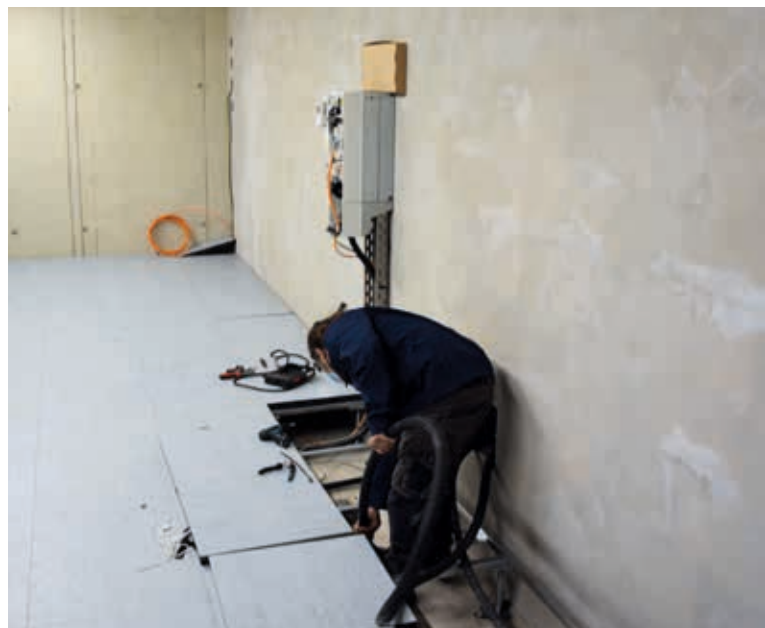
À la suite du renforcement du réseau de distribution et de ses infrastructures dans les années 1950, le département technique de la DEA a lancé en 1953 une étude pour l'installation d'un équipement électromécanique modernisé dans une station semi-enterrée située en contrebas de l'ancien bâtiment. La mise en service de la nouvelle station a eu lieu le 6 octobre 1954 et l'ancienne station fut démolie en 1957.

#### L'assainissement de la station

La rénovation complète de la station de pompage a eu lieu entre 2020 et 2023. À cet effet, un bâtiment supplémentaire a été construit devant la station existante. Les installations électriques ont ainsi pu être séparées de la zone humide. Il s'agit des seuls travaux qui ont été réalisés par une entreprise externe.



Construction du bâtiment supplémentaire devant la station existante pour les installations électriques



Montage des nouvelles installations électriques.



Mise en place d'une pompe à son emplacement définitif, tandis qu'à gauche, une autre pompe continue de fonctionner avec le collecteur provisoire.

Toutes les planifications de la tuyauterie, des armoires électriques, y compris le calcul des coups de bélier, ont été réalisées en interne par les services techniques de la DEA. Les travaux de transformation, les travaux de soudure en acier inoxydable, l'installation des pompes, le montage de la tuyauterie, l'assemblage et l'installation des armoires électriques ont également été réalisés par nos services internes.

En raison de l'importance de la station, tous les travaux devaient être effectués de manière à ne pas perturber le fonctionnement de la station. C'est pourquoi la transformation a été réalisée en plusieurs étapes afin de limiter au maximum les interruptions respectives.

Dans un premier temps, une nouvelle pompe a été mise en service provisoirement avec le collecteur de distribution provisoire afin d'assurer le fonctionnement de la station. Parallèlement, dans la pièce voisine, les armoires des installations électriques et de la surveillance locale ont été réalisées. Lentement, par petites étapes, les pompes ont été installées les unes après les autres et les trois nouveaux collecteurs ont été montés.

Les installations extérieures ont ensuite été réaménagées et adaptées de sorte qu'un groupe électrogène de secours puisse être déposé proprement et raccordé facilement. Les travaux de rénovation ont été achevés par la mise en service du nouveau groupe électrogène mobile en avril 2024.



Mise en place de l'un des deux nouveaux collecteurs de distribution



Les armoires des installations électriques et de la surveillance locale (à droite) et l'ASI mécanique (à gauche)

## L'installation

L'installation a été conçue de manière redondante (principe du n+1). Pour chaque pompe en service, une pompe de secours supplémentaire a été installée. L'installation comporte donc 3 pompes en direction des réservoirs Schwaarzenhiwwel et Wahlhausen et deux pompes en direction du réservoir Napoléonsgaart.

Afin d'assurer une redondance des équipements et de garantir plus de flexibilité dans la gestion du pompage, deux collecteurs ont été installés au refoulement des pompes (Le pompage est possible dans chacune des deux directions). Chaque pompe est équipée d'un variateur de fréquence et de deux vannes à papillon motorisées. Les pompes ont été dimensionnées de manière à optimiser leur rendement énergétique en fonction des plages de fonctionnement désirées. Des moteurs de toute dernière génération : classe IE 4 permettent de minimiser la consommation énergétique.

### Pompage direction Schwaarzeniwwel et Wahlhausen :

Nombre de pompes :	3
Débit de l'installation :	180 m <sup>3</sup> /h
Débit maximal de l'installation :	450 m <sup>3</sup> /h

### Pompage direction Napoléonsgaart :

Nombre de pompes :	2
Débit de l'installation :	100 m <sup>3</sup> /h
Débit maximal de l'installation :	230 m <sup>3</sup> /h

## La sécurité et le contrôle

En raison de l'importance stratégique de l'installation, des mesures supplémentaires ont été entreprises pour sécuriser l'exploitation.

La première étape a consisté à s'assurer que l'installation de pompage ne s'arrête pas brusquement en cas de coupure de courant soudaine, ce qui pourrait entraîner de graves dommages dans le réseau d'alimentation en raison des coups de bélier qui en résulteraient. Les dommages associés seraient difficilement réparables à court terme et qu'une partie de l'installation endommagée (pompes, convertisseur de fréquence, réseau de distribution) devrait être remplacée. Cela signifierait un arrêt de l'approvisionnement de plusieurs semaines. En cas de panne de courant, une ASI (alimentation électrique sans interruption) protégera les pompes, leur électronique de commande nécessaire ainsi que le réseau de distribution contre une forte augmentation de la contre-pression lors de l'arrêt brutal des pompes. L'ASI mécanique possède comme support de stockage un volant d'inertie comme support de stockage. Celle-ci n'est pas sensible aux variations de température et il n'est pas nécessaire de remplacer les accumulateurs chimiques. Elle crée également un courant de

court-circuit jusqu'à 100 fois supérieur à celui d'une ASI statique. Cela signifie qu'en cas de panne de courant ou en cas de court-circuit, l'ASI peut tout de même fournir le courant très élevé nécessaire.

En outre, les installations électriques ont été équipées d'un système d'extinction et d'un système d'alarme avec surveillance vidéo.

Les capacités de stockage des réservoirs régionaux peuvent compenser une panne de courant de courte durée. En cas de panne de courant prolongée, la station de pompage doit pouvoir fonctionner de manière autonome. Pour cela, un groupe électrogène mobile de 220 kVA a été acquis, qui fournit l'énergie nécessaire pour maintenir le fonctionnement des pompes pendant une période prolongée.

Avec les travaux de transformation terminés, la station est à la pointe de la technologie et répond à tous les critères du WSP (Water Safety Plan) luxembourgeois et à la gestion des risques techniques de la DEA. Ainsi, une exploitation durable peut être assurée dans les années à venir.



Situation finale de la réhabilitation

### 3.4.2 Autres projets en cours

23497	Zones de protection – deux machines de désherbage mécanique*	140.000,00 €	6.650,00 €*
<b>Réservoirs</b>			
10403	Renforcement du réservoir régional à Napoléonsgaart*	1.200.000,00 €	19.078,60 €*
16413	Construction d'un nouveau réservoir à Buergplaz	4.700.000,00 €	661.329,67 €
24405	Assainissement du réservoir Tarchamps-Pillen	475.000,00 €	81.493,84 €
<b>Conduites d'eau potable</b>			
<b>Conduites dans le secteur Marnach</b>			
16406	Tronçon Tadler - Ringel	495.000,00 €	101.828,87 €
22404	Renouvellement de l'adduction du réservoir à Lipperscheid	150.000,00 €	42.508,17 €
23407	Traversée Ringel*	195.000,00 €	18.126,21 €*
24404	Groesteen-Niklosbierg	1.800.000,00 €	348.486,34 €
<b>Conduites dans le secteur Napoléonsgaart</b>			
24402	Vidanges Ditzebierg-Everlange	250.000,00 €	223,79 €
<b>Conduites dans le secteur Oberwampach</b>			
18417	Conduite Grummelscheid – Noertrange*	791.000,00 €	32.580,68 €*
19403	Conduite Derenbach – Festerdall (Antoniushaff)	4.100.000,00 €	1.553.739,39 €
22408	Oberwampach – multitubulaire et conduite d'adduction	800.000,00 €	146.232,22 €
23401	Renouvellement de la chambre à vannes Grummelscheid-Noertrange*	370.000,00 €	39.764,81 €*
<b>Conduites dans le secteur Troisvierges</b>			
22405	Adduction Reuler	498.000,00 €	161.867,77 €
22406	Renouvellement de l'adduction de Rumlange et Boxhorn	1.000.000,00 €	409.350,84 €
<b>Télétransmission, service électrique et informatique</b>			
18498	Nouveau système de supervision	3.500.000,00 €	347.902,90 €
21408	Multitubulaire Useldange – Heidebierg - Michelbouch	750.000,00 €	73.628,40 €
21494	Nouveau système de sécurité pour les réservoirs régionaux	270.000,00 €	13.814,00 €
23498	Sécurisation de l'alimentation électrique	400.000,00 €	55.097,80 €
23499	Sécurisation des installations techniques et informatiques	360.000,00 €	176.784,24 €

\* Projets en voie d'achèvement – 2024

# 4. Rapport financier

## 4.1 Actif

1.	Valeurs immobilisées	51.601.244,68 €
2.	Immob. en cours	15.844.954,20 €
3.	Valeurs d'exploitation	2.748.574,38 €
4.a.	Valeurs réalisables à court terme	3.771.447,72 €
4.b.	Valeurs réalisables à moyen/long terme	23.697,06 €
5.	Frais payés d'avance	294.500,00 €
6.	Valeurs disponibles	7.290.730,72 €

## 4.2 Passif

1.	Capital	29.720.785,81 €
2.	Réserves	41.071.774,39 €
3.	Frais à payer	2.598.156,51 €
4.	Participations extraordinaires aux frais d'investissement	8.184.432,05 €

## 4.3 Compte de profits et pertes

### 4.3.1

#### Comptes de charges

<b>Fonction 111 : Organes politiques</b>	
Autres charges externes (61)	38.406,99 €
Autres charges d'exploitation (64)	69.011,36 €
<b>Fonction 113 : Commissions consultatives</b>	
Autres charges d'exploitation (64)	13.788,97 €
<b>Fonction 120 : Administration générale</b>	
Frais de personnel (62)	599.162,07 €
<b>Fonction 630 : Alimentation en eau</b>	
Consommation de marchandises et de matières premières et consommables (60)	932.429,40 €

Autres charges externes (61)	1.303.330,64 €
Frais de personnel (62)	6.317.611,28 €
Dotations aux corrections de valeur des éléments d'actif non financiers (63)	3.543.444,04 €
Autres charges d'exploitation (64)	7.102.156,01 €
Charges financières (65)	0,00 €
Charges exceptionnelles	94.063,34 €

### 4.3.2

#### Comptes de produits

<b>Fonction 630 : Alimentation en eau</b>	
Montant net du chiffre d'affaires (70)	184.961,43 €
Reprises de corrections de valeurs des éléments d'actif non financiers (73)	0,00 €
Autres produits d'exploitation (74)	19.545.656,58 €
Produits financiers (75)	186.016,81 €
Produits exceptionnels (76)	96.769,28 €

## 4.4 Détermination des montants unitaires de la participation aux charges

Selon le règlement de fourniture d'eau du 12 août 2010, la participation aux charges de fonctionnement fixes de la capacité réservée (A) ; du type des raccordements (B) ainsi que la participation aux charges de fonctionnement variables est déterminée en fonction de la fourniture d'eau effective (C).

Pour le calcul des charges, les recettes sans lien direct avec la production ne sont pas prises en compte.

		Budget 2024	Rectifié 2024	Compte 2024
<b>Charges de fonctionnement :</b>				
Somme 1 : Comptes de charges (classe 6)		19.586.692,00 €	20.083.411,00 €	19.970.588,46 €
Boni du compte		0,00 €	0,00 €	0,00 €
		19.586.692,00 €	20.083.411,00 €	19.970.588,46 €
Somme: Montant net du chiffre d'affaires (70)		-141.000,00 €	-141.000,00 €	-184.961,43 €
Participation aux frais d'exploitation à caractère spécifique		-507.000,00 €	-507.000,00 €	-505.189,51 €
Remb. congés spéciaux		-500,00 €	-500,00 €	0,00 €
Autres produits d'exploitation divers		-10.000,00 €	-10.000,00 €	-40.186,07 €
Somme : Produits financiers (75)		-35.050,00 €	-150.050,00 €	-186.016,81 €
Somme : Produits exceptionnels (76)		-68.000,00 €	-48.800,00 €	-96.769,28 €
Somme : Régularisations (79)		0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total des charges de fonctionnement :</b>		<b>18.825.142,00 €</b>	<b>19.226.061,00 €</b>	<b>18.957.465,36 €</b>
<b>A) Montant unitaire pour 1 m<sup>3</sup> d'eau de capacité journalière réservée</b>				
Capacité réservée des communes-membres suivant règlement de fourniture d'eau :	m <sup>3</sup> /j	17,440	17,440	17,390
<b>70 %</b> des charges de fonctionnement sont couverts par la cap. réservée :		13.177.599 €	13.458.243 €	13.270.225,75 €
<b>A = par m<sup>3</sup> réservé par année</b>		<b>755,60 €</b>	<b>771,69 €</b>	<b>758,74 €</b>
<b>B) Montant unitaire pour la redevance d'un compteur par mm du compteur du raccordement</b>				
Somme des diamètres de compteurs d'eau des raccordements :	mm	15,098	15,088	15,102
<b>2 %</b> des charges de foncion. sont couverts par le type du raccordement :		376.503 €	384.521 €	379.149,31 €
<b>B = par mm de raccordement par année</b>		<b>24,94 €</b>	<b>25,50 €</b>	<b>25,11 €</b>
<b>C) Montant unitaire par m<sup>3</sup> fourni par type de raccordement</b>				
X1 et X2 sont les multiplicateurs pour calculer les tarifs T2 et T3				
Ils sont fixés chaque année par le comité				
<b>X1 =</b>		1,25	1,25	1,25
<b>X2 =</b>		1,50	1,50	1,50
<b>28 %</b> des charges de foncion. sont couverts par la quantité d'eau fournie :		5.271.040 €	5.383.297 €	5.308.090,30 €
Quantités d'eau fournies par type de raccordement :	<b>Q1 = m<sup>3</sup></b>	4.150.000,00	4.010.000,00	4.000.273,00
	<b>Q2 = m<sup>3</sup></b>	1.000.000,00	905.000,00	908.107,00
	<b>Q3 = m<sup>3</sup></b>	47.000,00	7.500,00	6.336,00
<b>C = T1 Fourniture d'eau au réservoir local</b>	<b>€/m<sup>3</sup></b>	<b>0,98 €</b>	<b>1,05 €</b>	<b>1,04 €</b>
<b>T2 Fourniture d'eau par raccordement direct</b>	<b>€/m<sup>3</sup></b>	<b>1,23 €</b>	<b>1,32 €</b>	<b>1,30 €</b>
<b>T3 Tarif contractuel</b>	<b>€/m<sup>3</sup></b>	<b>1,47 €</b>	<b>1,58 €</b>	<b>1,56 €</b>

# 5. Présentation du service d'exploitation d'Oberwampach

## 5.1 Service d'exploitation Nord 2024



L'équipe du service d'exploitation Nord à Oberwampach

## 5.2 Entretien avec M. Paul Thines

Wéi gesäit d'Aarbecht vun der DEA am Alldag aus? Wat fir Erausforderungen erwaarden d'Ekippen, déi am Service Exploitation schaffen?

Dës Froen huet eng Mataarbechterin vun der DEA dem Paul Thines, dem Chef d'équipe vun dem Service Exploitation am Norden, gestallt.

**De Reseau vun der DEA besteet aus 435 Kilometer Waasserleitungen, 34 national an 160 lokal Behälter, 14 Pompelstationen an nach villes méi. D'Exploitation bekëmmert sech em den Entretien vun dësem grouse Reseau.**

**Als Chef vum Service Exploitation vun Uewerwampech, d'Station vun der DEA am Norden a kennt Dir, Här Thines, dës Site besser wéi keen Aneren. Wat fir Aufgaben erwaart d'Ekippen an hirem Aarbechtsalldag?**

**Paul Thines:** De Service vun der Exploitation bekëmmert sech em den Entretien vun de regionale Behälter, de Pompelstationen, vun der Streck, de Schächt esou wéi och den Iwwergabe-Schächt. Dozou gehéiere ganz vill verschidden Aarbechten. Et fänkt un domat alles propper ze halen, souwuel bannen a baussen: mir spullen, testen, an ënnerhalen all Deel vum Circuit. Domat si Motorschieber, Réckschlagklappen, Ventousen, Entlüftungen, Rohrtrenner esou wéi och d'Pompelstationen am ganze gemengt. Deels gi Ventiller all Mount gespult, deels ersat no enger gewëssen Zäit. All Site vun der DEA gëtt och vu bausse propper gehalen: et ginn Hecke geschnidden an et gëtt geméint. Ausserdeem hëllef mir de Gemengeservicer bei Problemer aus.

**De Service Exploitation huet also ganz vill verschidde Missiounen, déi all zum Entretien vum Waasser Reseau gehéieren. Als Chef vum Site Uewerwampech sidd Dir also déi Persoun, déi all déi verschidden Tâchë koordinéiert. Wéi géif Dir Är Aarbecht beschreiwen?**

**PT:** Meng Aarbecht besteet aus vill verschiddenen Aufgaben, dorënner och d'Organisation vu menger Ekippen. Et ass fir mäin Alldag wichteg de Reseau gutt ze kennen. Ech si säit 1986 bei der DEA derbäi a säit 2013 Chef vun der Station Uewerwampech. An der Zäit huet hei villes geännert, ganz besonnesch wat d'Stéierung vum Waasser ugeet. Fréier gouf dat alles mat der Hand gestéiert a mir hu missten op déi verschidde Plaze fuere fir Astellungen ze maachen. Haut gëtt dat alles

iwwerdroen an elektronesch gestéiert. Iwwert d'Jore sinn och vill Servicer derbäi komm, déi sech op eng Aufgab spezialiséiert hunn, wéi zum Beispill de Service vum Genie civil a vun der Qualitéit. Trotzdeem brauch ee fir meng Aarbecht en technesche Knowhow, deen immens wichteg ass fir déi vill verschidden an ofwiessleräich Aufgaben, déi ech maachen.

Et mussen haut och vill méi Stécker ënnerhale gi wéi fréier, schonn eleng doduerch dass d'Technik net méi déi selwecht ass, mee och méi komplex ginn ass. An der Zäit hunn ech och nach méi der eng oder anerer Gemeng ausgehollef wou se haut eegen „Waasser Ekippen“ hunn. Et gefält mer datt mäin Alldag hei net „eintöneg“ ass an ech funktionéieren och no dem Motto datt all Problem sech léise kann, heiansdo muss een dës Léisung just fannen.

**Als wichtige Punkt am Norden huet Uewerwampech iwwert Joren eng bedeitend Entwécklung gemaach. Kennt Dir eis dozou eppes erzielen?**

**PT:** Virun 2000 hate mer zwou Stationen am Norden: Ëlwen an Uewerwampech. Spéider ass d'Station vun Ëlwen zou gemaach ginn. Mee och hei zu Uewerwampech ass vill geschitt:

Eng vun de gréissten Ännerungen ass mat sech komm wéi d'Quellen hei zou gemaach gi sinn. Doduerch hu mir hei kee Behälter méi gebraucht an déi ganz Station ass ëmgebaut ginn. Dann ass och d'Ekippen méi grouss ginn: mir hunn haut hei 3 Teams mat 2 Persounen hei schaffen. Domat kréie mir vill méi Aarbechte gemaach a kennen och méi schnell reagéieren. Mam Ëmbau ass d'Station hei komplett geännert ginn a mir hunn haut hei souwuel Plaz fir d'Material propper kennen ze stockéieren, wéi och Ateliere fir divers Aarbechten a Raimlechkeete fir eist Personal.

A punkto Sécherheet ginn et och vill Changementer, villes wat mir soss selwer gemaach hu gëtt haut vu spezialiséierte Léit iwwerholl. Dës Changementer bréngen awer och méi Aarbecht mat sech, well et méi Virschreife gëtt, déi ze respektéieren sinn. Mir ass ausserdeem och opgefall datt mer soss manner Chantieren am Wanter haten, wou mir eis fréier och mol konnten em den Ënnerhalt un eise Gebaier bekëmmere. Haut hu mir et manner kal am Wanter, vill Chantiere kenne quasi d'ganzt Joer ëmgesat ginn.

**Gouf et en Evenement 2024 wat lech ganz besonnesch gutt an Erënnerung bleift?**

**PT:** Et ass vill lass gewiescht an der leschter Zäit a verschidde grouss Chantiere sinn iwwert méi Joren ëmgesat ginn. E grouss Chantier ass d'Verstärkung vun der Leitung vun Derenbach – Festerdall, déi e lo den Duerchmesser DN400 huet. Dann ass den neie Behälter zu Huldang Ufank 2025 a Betrib gaangen, deen eise Comité och rezent kucke kann ass.

Meng Ekipp an ech hunn eis driwwer gefreet des Läscht positiv Réckmeldungen ze kréien andeems mir gesot kruten datt eis Anlage gepflegt a propper géifen ausgesinn. Ech si frou datt ee gesäit datt mir vill Wäert op eng gutt Aarbecht leen.

### **Wat géif Dir lech fir d'Zukunft vum Site Uewerwampech a fir d'Waasser Versuergung am allgemenge wënschen?**

**PT:** Ech géif mer wënschen, datt d'Ekipp nach e puer weider Mataarbechter kéint bäikréien. Mir wäerten an der Zukunft net manner, mee méi Aarbecht kréie wa géifen zousätzlech Waasserbehälter, déi momentan vun de Gemengen ënnerhale ginn, enges Daags vun der DEA géife mat geréiert ginn. E klengen Ausbau vun der Hal hei bei der Statioun géif eis och Hëllef fir all eis Gefierer ënner Daach ze kréien.

Ech géif mer och wënschen, datt eis Aarbecht dobausse méi erkannt géif ginn, datt d'Leit d'DEA besser kenne géifen a wësse wat mir schaffen. Et wësse vill Leit net wat fir Infrastrukturen, Aarbechten a wat fir en Ënnerhalt néideg ass fir datt bei jidderengem doheem propert a gutt Dréinkwaasser aus dem Krunn kënnt. Mir kéinte roueg méi Reklamm fir eis Aarbecht maachen, si gëtt net onbedéngt gesinn an awer ass se ganz wichteg fir Jiddereen.

Dann ass et natierlech och ganz wichteg, datt d'Leit léiere mam Dréinkwaasser responsabel ëmzegen. Dozou gehéiert et och menger Meenung no sech an Zukunft méi oft d'Fro vun de Prioritéiten ze stellen: Wat ass méi wichteg – e propperen Auto ze hunn oder proppert Dréinkwaasser fir jiddereen? Dat ass ganz besonnesch an de waarme Méint wichteg.

## 6. Impressions 2024



L'équipe de la DEA au « Waassertournoi » en juin 2024



Formation pour les techniciens communaux à Useldange en septembre 2024



Formation pour les techniciens communaux à Useldange en septembre 2024



Formation interne de la DEA à Useldange en octobre 2024



Le comité et le personnel de la DEA à Useldange en octobre 2024



Station de la DEA à Oberwampach



[WWW.DEA.LU](http://WWW.DEA.LU)